

Sous la direction de  
Christel COUNIL et Leandro VARISON

# LES PROCÈS CLIMATIQUES



## ENTRE LE NATIONAL ET L'INTERNATIONAL

Préface de  
Mireille DELMAS-MARTY

Editions A. PEDONE

Le droit international du climat a conduit les États du monde entier à adopter, depuis les années 2000, des lois portant sur la réduction et l'adaptation aux changements climatiques. Comme résultat de ce phénomène d'internalisation du droit international, des droits et obligations ont été progressivement affirmés au niveau domestique et invoqués par des acteurs très différents devant les tribunaux nationaux : soit pour contester leurs contenus (trop ou pas assez exigeants), soit pour enjoindre à l'État ou ses autorités d'aller plus ou moins loin (selon les requérants) et d'être plus ambitieux dans la planification des objectifs climatiques, ou encore afin d'engager la responsabilité des entreprises polluantes. Depuis, ce contentieux climatique s'est considérablement déployé tout en se diversifiant, d'abord aux États-Unis, mais désormais aussi en Europe et dans le reste du monde. Le procès climatique constitue un ensemble très hétérogène : des recours administratifs à la saisine des instances internationales et régionales, engageant la responsabilité d'une agence régionale ou d'un vaste groupe d'entreprises multinationales, demandant des réparations pour une seule victime ou pour un peuple entier, invoquant des impacts climatiques passés ou la violation des droits des générations futures. Les thématiques traitées dans ces procès sont vastes, abordant aussi bien la réglementation du droit climatique (mesures de réduction des gaz à effet de serre ou des mesures d'adaptation), que du droit de la responsabilité de l'État et de l'entreprise, soit par le droit civil ou le droit administratif. Les argumentaires des requérants mobilisent les notions de *common law* (*Law of torts*, *Public Trust*), les droits fondamentaux, les droits constitutionnels, le droit de l'environnement, mais aussi le droit des investissements, le droit des affaires, et ce à toutes les échelles internationale, régionale, nationale ou locale.

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser la complexité des procès climatiques mais aussi les enjeux essentiels pour le droit et pour les juridictions soulevés par ce contentieux encore émergent. Il constitue en grande partie des restitutions de certaines communications du premier colloque international sur les contentieux climatiques qui a eu lieu le 3 novembre 2017 à Paris. L'ouvrage est complété de contributions de spécialistes des contentieux climatiques et environnementaux. Il offre un regard croisé d'académiques, chercheurs, praticiens, avocats et juristes des organisations non gouvernementales, et présente une variété de points de vue et d'éléments de langages sur les procès climatiques tant sur le plan formel que substantiel, nécessaire pour appréhender les enjeux complexes.

Crédit photo © Perikles NALBANTIS

ISBN 978-2-233-00885-5

29 €

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par télécopie: +33 (0)1.46.34.07.60 ou sur [editions-pedone@orange.fr](mailto:editions-pedone@orange.fr) - **29 € l'ouvrage, nous consulter pour un envoi par la poste.**

LES PROCES CLIMATIQUES ENTRE LE NATIONAL ET L'INTERNATIONAL

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Règlement sur facture

ISBN 978-2-233-00885-5

Carte Visa

N°...../...../...../.....

Cryptogramme.....

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Pays.....